

CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

- Ce médicament peut être utilisé en automédication c'est à dire utilisé sans consultation ni prescription d'un médecin.
- Si les symptômes persistent, s'ils s'aggravent ou si de nouveaux symptômes apparaissent, demandez l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin.
- Cette notice est faite pour vous aider à bien utiliser ce médicament. Gardez là, vous pourriez avoir besoin de la relire.

NE LAISSEZ PAS CE MEDICAMENT A LA PORTEE DES ENFANTS.

Dans cette notice :

1. QU'EST-CE QUE CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation ?
3. COMMENT UTILISER CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation ?
6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

1. QU'EST-CE QUE CALYPTOL INHALANT, ÉMULSION POUR INHALATION PAR FUMIGATION ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

A VISEE ANTISEPTIQUE ET DECONGESTIONNANT.

Ce médicament est utilisé en fumigation comme décongestionnant, au cours des affections respiratoires banales (rhumes, rhinites, rhinopharyngites), chez l'adulte et l'enfant de plus de 12 ans.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER CALYPTOL INHALANT, ÉMULSION POUR INHALATION PAR FUMIGATION ?

N'utilisez jamais CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation:

- hypersensibilité à l'eucalyptol (cinéole) ou à l'un des composants.
- chez l'enfant ayant des antécédents de convulsions (fébriles ou non),
- chez l'enfant de moins de 12 ans.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Faites attention avec CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation:

Mises en garde spéciales

Respecter les conseils d'utilisation et les posologies, en particulier: ne jamais dépasser les doses recommandées.

En cas de survenue de fièvre, d'expectorations (crachats) purulentes, comme en cas d'aggravation ou d'absence d'amélioration au bout de 5 jours: **CONSULTEZ VOTRE MEDECIN.**

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Précautions d'emploi

En cas d'épilepsie ancienne ou récente, DEMANDEZ CONSEIL A VOTRE MEDECIN. Ne pas avaler.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Prise ou utilisation d'autres médicaments

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

AFIN D'EVITER D'EVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MEDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTEMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS A VOTRE MEDECIN OU A VOTRE PHARMACIEN.

Grossesse et allaitement

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant l'allaitement.

D'une façon générale, il convient, au cours de la grossesse et de l'allaitement de toujours demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant d'utiliser un médicament.

3. COMMENT UTILISER CALYPTOL INHALANT, ÉMULSION POUR INHALATION PAR FUMIGATION ?

Posologie

Réservé à l'adulte et à l'enfant de plus de 12 ans.

1 à 3 inhalations par jour: verser le contenu d'une ampoule dans un bol d'eau très chaude, mais non bouillante, et inhaler les vapeurs.

NE JAMAIS CHAUFFER OU RECHAUFFER APRES MELANGE.

Mode et voie d'administration

Voie inhalée stricte par fumigation.

Ne pas avaler.

Durée du traitement

Le traitement ne dépassera pas 5 jours sans avis médical.

Si vous oubliez d'utiliser CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation:

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

En cas de non respect des doses préconisées:

- risque de convulsions chez l'enfant,
- possibilité d'agitation, de confusion chez les sujets âgés.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER CALYPTOL INHALANT, ÉMULSION POUR INHALATION PAR FUMIGATION ?

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation après la date de péremption mentionnée sur le conditionnement extérieur. La date d'expiration fait référence au dernier jour du mois.

Pas de précautions particulières de conservation.

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Que contient CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation ?

Les substances actives sont:

Eucalyptol (cinéole)..... 250 mg
Alpha-terpinéol..... 25 mg
Huile essentielle de pin sylvestre..... 50 mg
Huile essentielle de thym 50 mg
Huile essentielle de romarin..... 50 mg
Pour une ampoule de 5 ml

Les autres composants sont:

Hydroxystéarate de macroglycérol (Cremophor RH40), mélange d'octylphénol éthoxylé et de nonylphénol éthoxylé (type Remcopal 306), eau purifiée.

Qu'est-ce que CALYPTOL INHALANT, émulsion pour inhalation par fumigation et contenu de l'emballage extérieur ?

Ce médicament se présente sous forme d'émulsion pour inhalation par fumigation en ampoule, boîte de 10 ou de 100.

Titulaire

LABORATOIRES TECHNI-PHARMA
7, RUE DE L'INDUSTRIE

BP 717
98014 MONACO CEDEX

Exploitant

LABORATOIRES TECHNI-PHARMA
7 RUE DE L'INDUSTRIE
98000 MONACO

Fabricant

LABORATOIRES TECHNI-PHARMA
7 RUE DE L'INDUSTRIE
98000 MONACO

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est le 29/03/2013.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'Afssaps (France).